

SCHEDULE B

COMPENSATION – GENERAL

1.0 General

Contractor will be compensated for the Services carried out as described in Schedules B to B4 as determined in accordance with the general Compensation provisions described in this Schedule B and any Supplements thereto.

All Compensation detailed below is in **MRU** and shall be paid to Contractor in that currency.

2.0 Pricing Basis

The specific *Unit Rate* and prices set forth herein are for the complete performance of the Services and Work and is firm and fixed, not subject to rise and fall.

3.0 Pricing Schedules

Compensation shall be paid to Contractor in accordance with the detailed rates and prices included in this Schedule. Table B-1 below is a summary of the total estimated value of the whole of the Services. Owner makes no representation or guarantee that Contractor will be paid all or any portion of the amounts set forth below.

Table B-1: Pricing Summary

Qty	Description	UOM	UNIT RATE	TOTAL RATE IN MRU
1	Fence Installing (include barbed wires installation)	Meter		
1	Post Installation	Post Unit		
1	Fence Removal (Including Post Removal)	Meter		
1	Fence Repair	M		
1	Fabrication & installation of fence gate	M2		
1	Palisade fence	M		
1	Fence raising	M		
1	Concrete framework	M2		
1	Steel rebar industry size 6 (supply and fabrication)	Kg		
1	Steel rebar industry size 8 (supply and fabrication)	Kg		
1	Steel rebar industry size 10 (supply and fabrication)	Kg		
1	Steel rebar industry size 12 (supply and fabrication)	Kg		

1	Steel rebar industry size 14 (supply and fabrication)	kg		
1	Concrete demolition	M3		
1	Macon	Manday		
1	Ferrailleur	Manday		
1	Laborer	Manday		

4.0 General Pricing Exclusions

(a) VAT (if a Mauritanian Registered Company)

5.0 General Pricing Inclusions

The Compensation to be paid to Contractor includes all direct and indirect costs incurred by Contractor in carrying out Contractor's obligations as set forth in the Agreement, including but not limited to; profit, management, supervision, salaries, wages, overtime and employee benefits, RSI Tax (if not a Mauritanian Registered Company), materials, rentals, off-site and on-Site overheads including timekeeping, Site accommodations and messing and transportation for Contractors employees, all clerical and office work and consumables, all insurances and fees, employee sick leave, vacations and leave breaks including fares and allowances, visas and work permits and all other related costs whatsoever for labor, expenses, materials, Equipment, supplies and incidentals.

5.1 Time and Materials (T&M) Rates

T&M Rates include all of Contractor's costs and are fully inclusive rates for the properly performed Services by the listed Personnel and Equipment. T&M Rates exclude Preliminary and General Items but shall include:

- (a) All labor costs associated with carrying out the specific Compensation work scopes, including hand tools and employee consumables, daily to and from work transportation, salaries wages and overtime, bonus, all taxes (except VAT), travelling time and expenses, subsistence, holidays, welfare, and other payments, contributions, taxes, levies visas or work permits, and all other expenses payable in respect of labor.
- (b) All Equipment costs associated with carrying out the specific Compensation work scopes, all Equipment rental, insurances, maintenance, spares, fuel and consumables, timekeeping, home office/offsite overhead, profit, all taxes (except VAT), and all other incidentals whatsoever, but excluding operators. Rates are applicable to actual Equipment operating and working time and shall not apply during periods when Equipment is unavailable to Owner due to repairs and maintenance.

5.2 Time and Materials Rates Change Pricing

Where Unit Rates cannot be applied Owner may direct the Services to be performed on a T&M basis utilizing the rates included in the Supplements to Schedule B. The rates shall include all items stated in the preamble to the applicable Tables in these Supplements.

6.0 **Measurement For Payment**

All items except bulk excavation shall be measured net in-situ to the profiles and dimensions shown on the Drawings or described in the Specifications and the Contractor shall allow for wastage in the rates in Schedules E1 for the net quantities so calculated. Measurement of Work shall be made in accordance with the conditions set out hereunder.

6.1 Nomenclature

The following abbreviations have been used in the Schedules:

- (a) m denotes linear meters
- (b) m² denotes square meters
- (c) m³ denotes cubic meters
- (d) tonne denotes metric tonne
- (e) kg denotes kilograms
- (f) No. denotes number
- (g) BCM denotes insitu bench or bank cubic meter
- (h) SCM denotes cubic meters of material measured in stockpile

7.0 **Quantities**

If denoted thus ("PR") the quantities listed in the Compensation Schedules for each section are estimated provisional quantities only. Final quantities shall be determined between the Owner and Contractor based on actual Site measurement of work completed in accordance with the measurement methods described above. There shall be no adjustment in the applicable Unit Rates or Indirect Lump Sums Compensation due to Contractor in relation to any variance in the estimated provisional quantities except under the following

8.0 Specific Invoicing Requirements

All Compensation to be paid to Contractor under this Agreement shall be invoiced in and paid in **MRU** Invoices shall be prepared and submitted as follows:

- (a) Invoices for Labor shall be accompanied by Owner approved daily time sheets listing each worker's name, classification, and straight time and overtime hours. Labor categories and rates must correspond to those set forth in the tables above.
- (b) Invoices for Contractor-Owned Equipment shall be accompanied by Owner approved daily time sheets listing the Equipment type, number, size and hours. Equipment descriptions and rates must correspond to those set forth in the tables above.

- (c) Invoices for Contractor third party Rented Equipment shall be accompanied by Owner approved daily time sheets listing Equipment type, number, size and hours along with a copy of Contractor's rental agreement and invoice from supplier plus the applicable markup as detailed above.
- (d) Invoices for Materials shall be accompanied by field receiving documentation and a copy of Contractor's purchase order and invoice from supplier plus the applicable markup as detailed above. For materials drawn from Contractor's stock, Contractor shall obtain approval from Owner regarding the price and discounts which pricing shall reflect competitive market place pricing and, definitive Contractor value adding.
- (e) Invoices including Contractor reimbursable expenses must be invoiced separately from other Compensation and shall include original receipts/invoices for each expense item which exceeds US\$10.00 in value.

ANNEXE B

RÉMUNÉRATION – GÉNÉRALITÉS

9.0 Généralités

L'Entrepreneur sera rémunéré pour les Services réalisés selon la description des Annexes B à B4 et en accord avec les conditions générales de rémunération décrites dans la présente Annexe B et tous ses Suppléments.

Toutes les compensations indiquées ci-dessous doivent être présentées en **MRU**.

10.0 Base tarifaire

Les tarifs unitaires et les montants forfaitaires indiqués ici s'appliquent à l'exécution complète des Services et des travaux, sont fermes et définitifs, et ne pourront être revus à la hausse ni à la baisse.

11.0 Grilles tarifaires

Les compensations doivent être payées à l'Entrepreneur selon les taux et prix détaillés inclus dans cette grille tarifaire B-1. La Société ne donne aucune indication ni garantie que l'Entrepreneur sera payé en totalité ou en partie des montants indiqués ci-dessous dans la grille tarifaire.

Tableau B-1: Récapitulatif tarifaire

Qty	Description	UOM	UNIT RATE	TOTAL RATE IN MRU
1	Installation de la clôture (comprend l'installation des fils de fer barbelés)	Metre		
1	Installation des piquets	Piquet unitaire		
1	Retrait de la clôture (comprend le retrait des piquets))	Metre		
1	Réparation de la clôture	M		
1	Fabrication et installation du portail de la clôture	M2		
1	Clôture de la palissade	M		
1	Élévation de la clôture	M		
1	Structure en béton	M2		
1	Fer à béton industriel de diamètre 6 (fourniture et fabrication)	Kg		
1	Fer à béton industriel de diamètre 8 (fourniture et fabrication)	Kg		
1	Fer à béton industriel de diamètre 10 (fourniture et fabrication)	Kg		
1	Fer à béton industriel de diamètre 12 (fourniture et fabrication)	Kg		
1	Fer à béton industriel de diamètre 14 (fourniture et fabrication)	kg		

1	Démolition du béton	M3		
1	Macon	Homme/jour		
1	Ferrailleur	Homme/jour		
1	Manoeuvre	Homme/jour		

12.0 Valeur contractuelle

Le montant indiqué à la fin du présent paragraphe représentant le total cumulé de tous les paiements à effectuer à l'Entrepreneur en tant que rémunération complète pour l'exécution satisfaisante de tous les Services et tous les travaux conformément à toutes les conditions du Contrat, ne doit pas dépasser la somme totale de _____, (MRU _____).

13.0 Exclusions tarifaires générales

(b) TVA (pour les sociétés mauritaniennes)

14.0 Inclusions tarifaires générales

La rémunération à verser à l'Entrepreneur comprend tous les coûts directs et indirects encourus par l'Entrepreneur pour s'acquitter de ses obligations telles qu'énoncées dans le Cahier des charges et le Contrat, y compris mais sans s'y limiter : les bénéfices, la gestion, la supervision, les traitements, salaires, heures supplémentaires et avantages sociaux des employés, la taxe RSI (si l'entreprise n'est pas enregistrée en Mauritanie), les matériaux, les locations, les frais généraux hors Site et sur Site, y compris le pointage, l'hébergement et les repas, le transport pour les employés de l'Entrepreneur, les tâches et les consommables du service administratif et du secrétariat, les taxes et assurances, les congés maladie, les vacances et les congés des employés, y compris les dépenses de transport et les indemnités, les visas et permis de travail, ainsi que tous les autres coûts connexes, que ce soit pour le travail, les dépenses, les documents, le matériel, les fournitures et les frais accessoires.

14.1 Coûts de main d'œuvre et d'équipement (T&M)

Les coûts de main d'œuvre et d'équipement incluent tous les frais de l'Entrepreneur et sont des coûts totalement inclusifs pour la réalisation correcte des Services par le personnel et les équipements indiqués. Les coûts T&M excluent les éléments préliminaires et généraux, mais comprennent :

- (c) Tous les coûts de main-d'œuvre associés à l'exécution de l'étendue des Services et des travaux spécifiques soumis à rémunération, y compris les outils manuels et les consommables des employés, le transport journalier vers et depuis le lieu de travail, les salaires et traitements et les heures supplémentaires, les primes, toutes les taxes (exceptée la TVA), le temps et les frais de déplacement, les repas, les vacances, la protection sociale, et autres paiements, contributions, taxes, frais de visas ou permis de travail, et toutes autres dépenses payables à l'égard des Services et des travaux.
- (d) Tous les coûts d'équipement associés à l'exécution de l'étendue des Services et des travaux spécifiques soumis à rémunération, toutes les locations d'équipement, les assurances, l'entretien, les pièces de rechange, le carburant et les consommables, le pointage, les frais généraux hors site/au bureau, les bénéfices, toutes les taxes (exceptée la TVA), et tous les autres frais accessoires, à l'exclusion des opérateurs. Les tarifs sont applicables au temps de fonctionnement des équipements et au temps de

travail effectifs et ne s'appliquent pas pendant les périodes où les équipements ne sont pas disponibles pour la Société à cause de travaux de réparation et d'entretien.

15.0 Mesure de paiement

Tous les travaux, à l'exception des travaux de terrassement, doivent être mesurés sur place net par rapport aux profils et aux dimensions indiqués sur les dessins ou décrits dans le Cahier des charges, et l'Entrepreneur devra prévoir les gaspillages dans les tarifs indiqués dans les Annexes E1 pour les quantités nettes ainsi calculées. La mesure des travaux devra être effectuée conformément aux conditions énoncées ci-après.

15.1 Nomenclature

Les abréviations suivantes ont été utilisées dans les Annexes :

- (i) m signifie mètres linéaires
- (j) m² signifie mètres carrés
- (k) m³ signifie mètres cubes
- (l) tonne signifie tonne métrique
- (m) kg signifie kilogrammes
- (n) N° signifie numéro
- (o) BCM désigne un banc ou un mètre cube de banc in situ
- (p) SCM désigne des mètres cubes de matériau, mesuré en stock de réserve

16.0 Quantités

Les quantités désignées par (« PR ») dans les barèmes de rémunération pour chacune des sections ne sont que des quantités estimées provisoires. Les quantités finales seront déterminées entre la Société et l'Entrepreneur sur la base de la mesure réelle sur site des travaux réalisés, selon les méthodes de mesure décrites ci-dessus. Aucune modification ne sera apportée à la rémunération des tarifs unitaires applicables ou aux sommes forfaitaires indirectes dues à des variations des quantités provisoires estimées, sauf dans les cas suivants :

17.0 Conditions particulières de facturation

Toutes les rémunérations à verser à l'Entrepreneur en vertu du présent Contrat seront facturées et payées en (MRU). Les factures doivent être préparées et présentées comme suit :

- (f) Les factures de main d'œuvre doivent être accompagnées de fiches horaires journalières approuvées par la Société indiquant le nom, la classification, et les heures de base et supplémentaires de chaque ouvrier. Les catégories et les prix de main d'œuvre correspondent à ceux qui sont indiqués dans les tableaux ci-dessous.
- (g) Les factures pour les équipements appartenant à l'Entrepreneur devront être accompagnées de fiches horaires journalières approuvées par la Société, indiquant le type d'équipement, le nombre, le volume et les heures. Les descriptions et coûts des équipements doivent correspondre à ceux indiqués dans les tableaux ci-dessous.

- (h) Les factures pour le matériel loué par un entrepreneur tiers doivent être accompagnées des feuilles de décompte de temps quotidiennes approuvées par la Société spécifiant le type d'équipement, le nombre, le volume et les heures ainsi qu'une copie du contrat de location de l'Entrepreneur et la facture du fournisseur plus le supplément applicable comme détaillé ci-dessus.
- (i) Les factures de matériaux doivent être accompagnées de documents de réception de terrain et d'une copie de l'ordre d'achat de l'Entrepreneur et d'une facture du fournisseur, ainsi que la majoration correspondante comme indiqué ci-dessus. Pour les matériaux provenant de son stock, l'Entrepreneur doit obtenir l'autorisation de la Société en ce qui concerne le prix et les remises. Ces tarifs doivent refléter ceux du marché compétitif et, la valeur ajoutée définitive de l'Entrepreneur.
- (j) Les factures, y compris les dépenses remboursables de l'Entrepreneur, seront soumises séparément des autres rémunérations et incluront les factures/les reçus originaux pour chaque poste de dépense supérieur à 10.00 USD en valeur.